

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a récemment publié une version révisée de son projet de décision de réévaluation (PRVD2016-13) dans laquelle elle propose l'abandon de l'homologation du fongicide captan dans la culture de fruits (pommes et poires). L'ARLA recevra les commentaires sur cette proposition, par écrit ou [par voie électronique](#), jusqu'au 29 juillet. Tout le monde, grand public inclus, peut transmettre des commentaires.

En réponse à ce projet de décision de l'ARLA, Les Producteurs de pommes du Québec en collaboration avec le Conseil canadien de l'horticulture réalisent actuellement un important sondage auprès des producteurs de pommes pour établir avec précision la façon dont les producteurs se servent réellement de ce fongicide pour lutter contre les maladies, et **pouvoir ensuite transmettre à l'ARLA un portrait exact de la façon dont est utilisé ce produit dans la production horticole moderne.**

Quelle est l'importance du captan dans votre production? Votre point de vue est essentiel. [Cliquez ici pour répondre au sondage](#) (date limite: 18 juillet 2016).

Source: [Conseil Canadien de l'horticulture et Producteurs de pommes du Québec](#)